



LE PROJET DE L'UNION POUR LA MEDITERRANEE

Ce qu'il faut savoir...

L'espace méditerranéen est une zone clé pour les relations entre l'Union européenne et les Etats tiers, qui ne sont structuré actuellement que sur la base de relations bilatérales.

La France a proposé, avec ses partenaires, de développer, dans le cadre d'un véritable partenariat, des projets concrets d'ambition régionale associant sur une base volontaire les pays qui le souhaitent.

Ces coopérations entre l'Europe et les pays du Sud de la Méditerranée seront financées de manière innovante en recourant notamment à des partenariats public-privé. Conformément à l'accord qu'elle a obtenu, avec le soutien de la présidence slovène lors de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement de mars 2008 (Conseil européen), la France organisera le 13 juillet prochain à Paris un sommet qui définira les actions qui seront menées dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée.

Les grandes priorités françaises n'excluent naturellement pas une action ambitieuse en faveur de la stabilisation des marchés financiers, de la stratégie en faveur de la croissance et de l'emploi, de l'agenda social renouvelé de l'Union européenne, de l'Europe de l'avenir (la recherche, la technologie, la politique spatiale, et le renforcement du programme ERASMUS). Enfin, il faut rappeler que plusieurs sommets avec les Etats tiers, notamment avec l'Inde, la Chine, la Russie et le Canada, se tiendront sous présidence française.